

Version : 1.0	Date de version : 23/06/2023	Langue : FR	Lot n° HEADES	Origine : France
------------------	---------------------------------	----------------	------------------	---------------------

Fiche Technique

Huile essentielle de Lavandin Abrial

Conformément au règlement CLP (CE) n° 1272/2008 et au règlement cosmétique (CE) n° 1223/2009 et au règlement sur les allergènes alimentaires (CE) n° 1169/2011.

SECTION 1 : Information produit

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	:	Huile essentielle de Lavandin abrial Nom botanique : Lavandula hybrida abrialis Nom INCI : LAVANDULA HYBRIDA ABRIAL HERB OIL Numéro EINECS : 297-384-7 Numéro CAS : 93455-96-0 Mode d'obtention : Distillation à la vapeur d'eau. Partie utilisée : Sommités fleuries Substance Naturelle Complexe (SNC 100% pure et naturelle). Produit agro-alimentaire issu de l'agriculture biologique certifié par FR- BIO-01
Lot n°	:	HEADES

1.2. Renseignements concernant le fournisseur

Fournisseur	:	Nom : SAS GAROMA Rue : Chemin Bel Air Code postal/Ville : 30580 Saint-Just-et-Vacquières Pays : France Téléphone : +33 (0) 9 72 26 06 69 Site web : www.belair.bio Email: contact@belair.bio
-------------	---	--

SECTION 2 : Conservation

Critère	indication
Date de production :	Veillez vous référer au certificat d'analyse du lot mis à votre disposition
Date Limite d'Utilisation (DLU) :	Veillez vous référer au certificat d'analyse du lot mis à votre disposition
Origine :	France
Stockage :	Conserver de préférence, dans des containers fermés bien pleins, à l'abri de la lumière et à température stable et modérée. Manipuler dans un local bien aéré à l'abri de source d'ignition et de chaleur.

SECTION 3: Caractéristiques organoleptiques

Critère	indication
Etat physique :	Liquide
Couleur :	Incolore à jaune pâle
Odeur :	Agreste, très légèrement camphrée

SECTION 4: Caractéristiques physico-chimiques

Critère	indication
Point éclair :	74°C
Densité relative :	0,880 à 0,900
Indice de réfraction à 20°C :	N.D

Pouvoir rotatoire à 20°C :	N.D
Indice d'acide :	N.D
Indice de peroxyde :	N.D

SECTION 5: Principaux composants

Substance	N° CAS	Concentration min (%)	Concentration max (%)
LINALOL	78-70-6	30	40
ACETATE DE LINALYLE	115-95-7	20	30
1,8-CINEOLE	470-82-6	5	15
CAMPBRE	76-22-2	5	15
Trans-beta-OCIMENE	3779-61-1	0.1	10
TERPINENE-4-OL	562-74-3	0.5	5
BORNEOL	507-70-0	1	5
Cis-beta-OCIMENE	3338-55-4	0.5	5
beta-CARYOPHYLLENE	87-44-5	1	3
ACETATE DE LAVANDULYLE	25905-14-0	1	3

SECTION 6: Identification des dangers

6.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Mentions de danger (H)
Flam. Liq. 1	Liquide et vapeurs inflammables.
Aspic. Tox. 1	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Peau Irrit. 2	Provoque une irritation cutanée.
Skin Sens. 1B	Peut provoquer une allergie cutanée.
Eye Irrit. 2	Provoque une sévère irritation des yeux
STOT SE 2	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

6.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger	
Mention d'avertissement	Danger
Identificateurs du produit	-
Mentions de danger	H226 - Liquide et vapeurs inflammables. H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315 - Provoque une irritation cutanée. H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux H371 - Risque présumé d'effets graves pour les organes. H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Informations supplémentaires sur les dangers (UE)	-
Mises en garde - Généralités	-
Mises en garde - Prévention	P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. P273 - Éviter le rejet dans l'environnement. P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
Mises en garde - Réponse	P301+P330+P331 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Ne PAS faire vomir. P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'huile végétale pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Mises en garde - Stockage -
 Mises en garde - Élimination -

Contient: cineole, bornan-2-one, 4-Hexen-1-ol, 5-methyl-2-(1-methylethenyl)-, (R)-, pin-2(10)-ene, bornan-2-one, (Z)-3,7-dimethylocta-1,3,6,-triene, dipentene, geraniol

6.3. Autres dangers

Pas de données disponibles.

SECTION 7: Informations relatives au transport

	Transport terrestre (ADR/RID)	Transport fluvial (ADN)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)
14.1. Numéro ONU	UN 1197	UN 1197	UN 1197	UN 1197
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	EXTRAITS, LIQUIDES, pour aromatiser	EXTRAITS, LIQUIDES, pour aromatiser	EXTRAITS, LIQUIDES, pour aromatiser	EXTRAITS, LIQUIDES, pour aromatiser
14.3. Classe(s) de danger pour le transport				
Classe ou division	3	3	3	3
Étiquette (s) de danger				
14.4. Groupe d'emballage	III	III	III	III

14.5. Dangers pour l'environnement

Pas de données disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas de données disponibles

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Pas de données disponibles

14.8. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 8 : Conformité au règlement sur les cosmétiques EC 1223/2009

Annexe II - Substances interdites dans les produits cosmétiques

Aucune substance interdite.

Annexe III - Substances que les produits cosmétiques ne doivent pas contenir en dehors des restrictions prévues

Substance	N° CAS	Annexe III	Concentration dans l'huile essentielle (%)	
LINALOL	78-70-6	Substances que les produits cosmétiques ne doivent pas contenir en dehors des restrictions prévues	40	%
LIMONENE	138-86-3		3	%
l-Limonene	5989-54-8		1	%
GERANIOL	106-24-1		1	%
COUMARINE	91-64-5		0.1	%

Annexe IV - Colorants autorisés dans les produits cosmétiques

Aucun colorant utilisé.

Annexe V - Agents de conservation autorisés dans les produits cosmétiques

Aucun agent de conservation utilisé.

Annexe VI - Filtres UV autorisés dans les produits cosmétiques

Aucun filtre UV utilisé.

SECTION 9 : Conformité au règlement sur les allergènes alimentaires EC 1169/2011

La société GAROMA SAS déclare par la présente que le produit susmentionné ne contient aucun ingrédient reconnu comme allergène alimentaire au sens du règlement (UE) n ° 1169/2011.